

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité

- > La parole à ... Pierre Arnold
- > Plans de déplacements scolaires : des actions concrètes voient le jour
- > Mobilité des enfants : entre besoins de protection et d'autonomie
- > Certificat en gestion de la mobilité : deux ans déjà
- > Bus : une navette gratuite à Tournai
- > Rencontre annuelle des CeM
- > Covoiturage dans le Finistère : « en commun on va plus loin »
- > Sécurité routière : moins d'accidents en 2004

> **sommaire**





Le lotissement : une forme d'aménagement prisee, mais gourmande en termes d'espace et de mobilité. Source : ICEDD

> La parole à ...

Pierre ARNOLD, chargé de recherches au Centre Interuniversitaire d'Etude de la Mobilité (CIEM)

La tendance dans nos villes a été de laisser les fonctions de circulation prendre progressivement le pas sur l'ensemble des autres fonctions urbaines. Les centres se sont adaptés aux contraintes des déplacements motorisés et non l'inverse, ces déplacements étant devenus un acquis.

Les stratégies développées en réponse, qu'elles relèvent de politiques urbaines ou de mobilité, demeurent souvent peu efficaces parce que trop cloisonnées. Le dépassement des frontières traditionnelles de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et des transports constitue ainsi un enjeu fondamental. Ce décloisonnement doit permettre, d'une part, de contribuer à une politique efficiente de l'habitat, au maintien de l'efficacité économique, au développement fonctionnel du territoire et à l'équité sociale et, d'autre part, de garantir une utilisation parcimonieuse et durable de l'espace en maîtrisant notamment les déplacements. C'est une démarche globale qui nécessite de nouvelles méthodes de travail et la mise en place d'équipes pluridisciplinaires. Elle doit permettre la rencontre de tous les acteurs concernés par le territoire, en dépassant les limites des compétences respectives de chacun, les périmètres institutionnels et les échéanciers politiques.

Il ne s'agit plus de traiter des déplacements comme une réponse technique qui viendrait a posteriori d'un projet d'aménagement mais bien de les intégrer comme partie prenante d'un projet territorial. La démarche est ambitieuse, prenant le contre-pied d'une vision qui a longtemps orienté les processus décisionnels en réduisant les systèmes de transport dans une fonction subalterne de technique circulatoire. Ainsi, elle positionne le déplacement, et l'usage croissant de la voiture que ce dernier implique aujourd'hui, au sein de logiques globales liées au développement urbain et à l'organisation des territoires.

Contact : Pierre ARNOLD
Tél : 02 650 39 33 – 0496 37 16 40
www.ciem.be
pierre.arnold@skynet.be

> Mobilité scolaire

Plans de déplacements scolaires : des actions concrètes voient le jour

Depuis le 1er juillet 2004, date d'entrée en vigueur du décret relatif au transport et aux plans de déplacements scolaires (PDS), de nombreuses initiatives ont vu le jour et certaines mesures ont déjà été mises en œuvre.

Rappelons simplement que la démarche « PDS » vise à améliorer les conditions d'accès pour tous les modes de déplacement des personnes qui se rendent à l'école (professeurs, élèves, parents) et qu'elle promeut une mobilité durable. Elle comporte trois étapes principales :

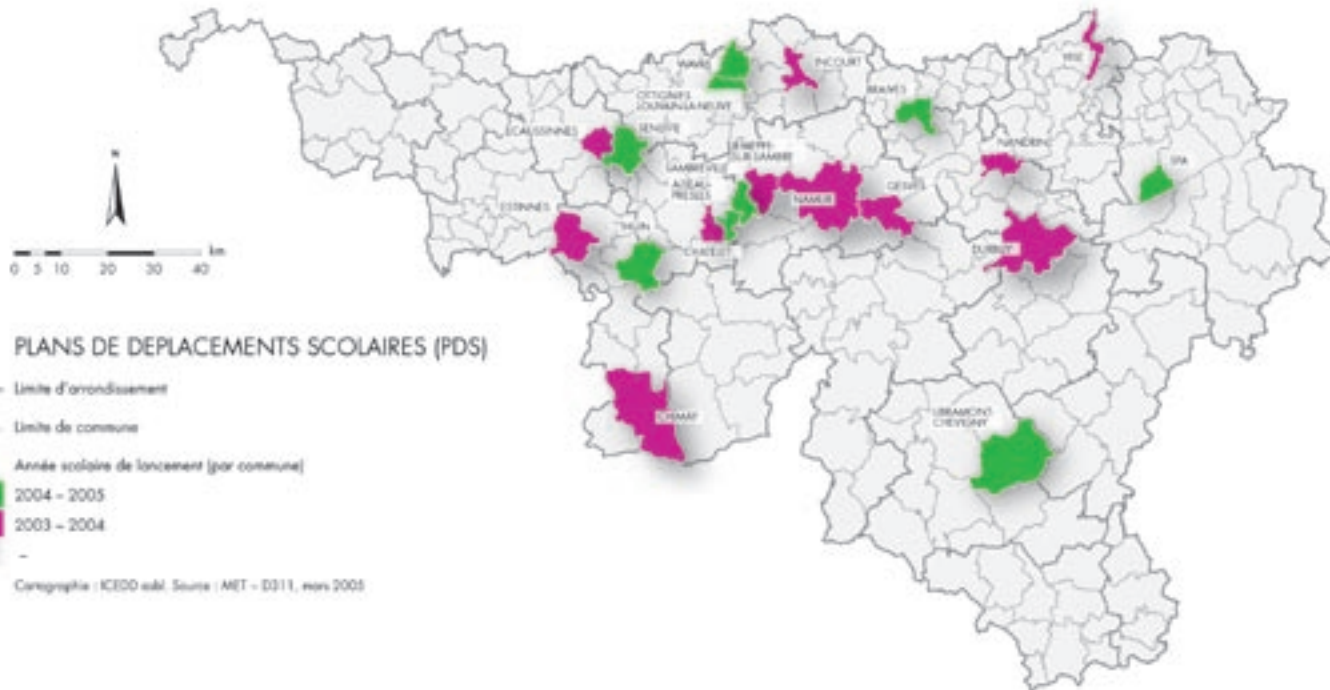
- un diagnostic des comportements de mobilité scolaire ;
- un plan d'actions ;
- la mise en œuvre du plan d'actions.

L'ensemble des mesures du PDS concerne aussi bien l'information, l'éducation, la réglementation (sécurité routière, comportements dans les transports en commun, ...) que des propositions visant le transfert modal.

Depuis mi-2003, 20 PDS ont vu le jour en Région wallonne. Cela représente une centaine d'établissements scolaires et plus de 30 000 élèves. Ces plans sont terminés ou en passe de l'être et certaines actions concrètes ont d'ores et déjà pu être réalisées. Il n'est pas possible de les reprendre toutes, mais en voici quelques exemples.



PDS : action de sensibilisation scolaire « art plastique, balisage ». Source : Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse asbl



Au sein de ces écoles, des actions de sensibilisation ont été menées par les élèves comme la décoration de bus, la participation à des cycles « art plastique, balisage », la participation au brevet du cycliste, la réalisation d'une fiche d'accessibilité multimodale pour chacun des établissements scolaires, ...

L'accent a également été mis sur la sensibilisation des parents et des enfants à la sécurité routière, à l'utilisation des modes doux et au transport scolaire.

D'autres actions ont également été réalisées. Parmi celles-ci, on peut notamment citer l'aménagement d'espaces dépose-minute, la mise en place de pédibus et de

vélobus, l'adaptation des services de transport public aux besoins des écoles, la création de nouvelles lignes publiques, la mise en place de parkings vélos sécurisés et couverts, de circuits permanents éducatifs dans la cour de l'école, d'ateliers d'entretien et de réparation vélos, la réalisation de cheminements piétons sécurisés et accessibles par tous en relation avec les arrêts de bus, etc, ...

Un projet, actuellement en cours d'élaboration, permettra d'aménager un sentier à l'arrière d'un établissement scolaire pour la rentrée 2006. Ce sentier, aujourd'hui peu praticable, sera aménagé par les sections « maçonnerie » et « horticulture » d'un Institut spécialisé. Le projet de sécurisation du sentier a un véritable caractère pédagogique puisqu'il implique des élèves souffrant d'un handicap.

De nouveaux PDS sont actuellement à l'étude. Pour garantir leur réussite, plusieurs conditions doivent désormais être remplies : la participation active du CeM de la commune, une lettre d'implication de la commune, ainsi que la motivation des écoles. Parmi ceux-ci, citons l'école de Wisterzée et la Ville de Soignies.

Dans la mesure du possible, une synergie sera également développée entre les PDS et les PCM, afin de réaliser simultanément les phases de diagnostic et de bénéficier de l'expertise et des conseils des bureaux d'études chargés de la réalisation du PCM. C'est notamment le cas pour les Villes de Verviers et de Neufchâteau. Une évolution qui devrait enrichir encore la démarche.

Contact : Erich SUPLIS
Tél. : 081 77 31 36
esuplis@met.wallonie.be



PDS à Durbuy : l'extra-scolaire chante la mobilité. Source : Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse asbl



Flandre : les enfants entre besoins d'autonomie et de protection

Dans le cadre des projets de recherche financés par la Politique scientifique fédérale, une vaste étude a été menée en Flandre à propos des enfants et de leur mobilité. Elle a été réalisée par un consortium constitué de quatre partenaires : l'Université de Hasselt, la Provinciale Hogeschool Limburg, Kind & Samenleving, Mobiel 21. Les résultats ont été présentés lors d'une matinée d'étude en mars dernier.

L'objectif est de tenter de regarder la mobilité à travers les lunettes des enfants, afin de comprendre comment ils vivent leur mobilité. Le groupe cible est constitué de jeunes de 10 à 13 ans : un âge où ils ont déjà des choses à dire et où le changement de cycle va souvent engendrer un éloignement du domicile. Par ailleurs, rappelons qu'en matière d'éducation routière, celle-ci s'interrompt définitivement à la fin du cycle primaire.

La première phase de l'étude menée a consisté à travailler en atelier avec des petits groupes d'enfants afin de dégager leur opinion en matière de mobilité. Elle a d'abord mis en évidence l'aspect social de leur déplacement : papoter, prendre des petits chemins, faire un détour pour s'acheter une collation, ... Ils aiment gérer eux-même la situation et ne sont guère préoccupés par la durée du trajet ! Ils apprécient néanmoins la voiture

pour son confort et parce qu'elle est pratique, surtout par mauvais temps. La perception de l'espace public est importante : leur rue, leur quartier, s'y sentir bien, s'y sentir en sécurité. Autre constat : la disparition d'espaces informels, de jeu, ... mais aussi la multiplication de loisirs encadrés ont sans aucun doute contribué à un désintérêt pour l'espace public. Enfin, il y a la question des « risques » : la sécurité routière et la sécurité sociale. La première est liée à l'éducation de l'utilisateur, quel qu'il soit, et à la gestion des voiries. Quant à la seconde, elle suppose d'éviter de se retrouver seul sur le chemin de l'école. Des explications et des solutions apparaissent donc en filigrane.

Les résultats obtenus ont servi de support à la conception d'un questionnaire d'enquête qui, dans le cadre de la seconde phase de l'étude, a été menée auprès de 2500 enfants. Un grand nombre d'informations ont ainsi été collectées. Elles pourraient être comparées à terme avec certaines données obtenues via les enquêtes menées dans le cadre des Plans de déplacements scolaires et traitées par l'Observatoire wallon de la mobilité. Quelques constats apparaissent clairement. En ce qui concerne le transport public par exemple : lorsque celui-ci n'est pas connu des enfants, il semble d'office mal aimé ! Il y a donc un travail de sensibilisation à mener pour séduire ces jeunes. Un intérêt un peu moins important pour le vélo est relevé chez les filles (coquetterie oblige !) par rapport aux garçons ...

Enfin, la troisième phase a concerné quelques expériences de terrain qui ont impliqué des enfants dans la redécouverte de leur quartier et dans la recherche de solutions pour leur donner envie de s'y déplacer, bref, pour une réappropriation de l'espace par les jeunes. Quatre projets locaux ont été menés, portant sur la participation « des grands et des petits citoyens » à l'aménagement des places, des chemins, ... pour recréer le fil rouge des cheminements privilégiés avec des questions comme : qu'est-ce qui est utile ? quelles seraient les priorités ? comment faire ? ... Une nouvelle approche de l'aménagement des espaces publics qui mérite que l'on s'y attarde davantage afin de proposer des solutions qui touchent davantage au vécu des jeunes, qui en sont peut-être les utilisateurs privilégiés.

Pour conclure, l'étude met bien en évidence que, pour les 10-13 ans, le déplacement est bien plus qu'un simple trajet. Elle indique également l'importance de chercher des solutions en associant les usagers de l'espace, en se rappelant sa vocation sociale, d'échange mais aussi d'apprentissage de l'autonomie, tout en y assurant une protection suffisante : un véritable challenge pour tous les gestionnaires de la mobilité !

Infos : les résultats de l'étude (CD-rom) peuvent être obtenus auprès de la Politique scientifique fédérale. Tél. : 02 230 59 12 – deli@belspo.be. Une brochure portant sur les quatre projets pilote a été réalisée en néerlandais. Sa traduction en français est envisagée.





Visite de la Zone de police Aiseau-Pressles – Châtelet – Farciennes. Source : CIEM

> Formation

Certificat en gestion de la mobilité : deux ans déjà !

Lancé en octobre 2004 avec le soutien de la Direction des Etudes et de la Programmation du MET, le Certificat en gestion de la mobilité a renforcé l'offre de formations en matière de mobilité en Région wallonne et connaît un certain succès.

Le Cémaphore démontre chaque mois l'intérêt croissant pour les questions de mobilité et rappelle que la meilleure solution pour parvenir à des résultats convaincants est de favoriser les échanges de bonnes pratiques et une large diffusion d'information. Le Certificat en gestion de la mobilité s'inscrit donc bien dans cette optique dès lors qu'il entend proposer aux participants une vision multidisciplinaire de cette problématique en donnant la parole à une multitude d'intervenants (administrations, universités, bureaux d'études, acteurs de terrain, ...). A raison de deux jours par semaine pendant 6 mois, la formation mise avant tout sur les aspects pratiques d'une gestion intégrée de la mobilité (ateliers pratiques, visites techniques, ...).

Au terme de cette deuxième session, le programme a gagné en maturité et sa structure modulaire répond mieux aux attentes des participants. Ceux-ci sont issus de profils professionnels très divers (secteur public, privé ou associatif) et de pays différents, ce qui permet une grande richesse dans les échanges. Une trentaine de mobility managers ont ainsi été formés en deux ans et plusieurs d'entre eux sont amenés à collaborer au jour le jour pour la mise en place de projets de mobilité.

Le CIEM entend bien évidemment poursuivre l'organisation de cette formation dès le mois d'octobre prochain et renforcer davantage encore sa collaboration avec tous les acteurs de la mobilité. Nous avons donné la parole à quelques-uns de ces nouveaux mobility managers.

« Les cours de gestion en mobilité apportent dans une ambiance studieuse mais très conviviale ce que l'on souhaite connaître de la problématique de la mobilité. Tous les sujets sont abordés de manière intelligente, pratique, donc efficace. »

Alain VAN BINST, Cellule Mobilité des entreprises, SNCB

« Je ne puis que me féliciter d'avoir suivi la formation de «mobility manager» auprès du CIEM. Il s'agit d'une formation vraiment professionnelle, les intervenants sont des spécialistes «du terrain». Le fait qu'un néerlandophone ait suivi la formation confirme bien qu'il s'agit d'une formation de qualité, que de nombreux organismes dans la partie néerlandophone du pays nous envient. »

Alain CHAROT, Conseiller en Prévention, TOURING

« Par la diversité des intervenants et la richesse des thèmes traités, cette formation axée sur les méthodes et les savoir-faire est incontestablement une opportunité à saisir pour appréhender et gérer avec efficacité la mobilité des personnes et des biens, indispensable au développement économique et social des espaces urbains et nationaux. »

Sergine Mbacké SECK, Mobility Manager, Université de Dakar – CUREM

« La formation Ciem nous a permis d'aborder, de comprendre et de traiter la thématique de la mobilité dans sa globalité, sa complexité et ses nuances. Tout en nous apportant une vision étendue, elle apporte également une meilleure compréhension des rouages auxquels nous sommes confrontés lors de la mise en place d'un plan de mobilité. La gestion de la mobilité nous amène à faire face à de nombreuses thématiques autres que la mobilité, comme la communication, l'argumentation, ainsi que la créativité. C'est une nécessité à laquelle répond la formation grâce à la diversité des cours et des intervenants. »

Amélie GREGOIRE, Responsable de projets, COREN ASBL

Contact : Xavier TACKOEN, Adjoint à la Direction
Tél. : 02 650 39 33
www.ciem.be, info@ciem.be



Une navette gratuite à Tournai

Depuis février dernier, la ville de Tournai, en collaboration avec des partenaires privés, propose à ses habitants ainsi qu'aux visiteurs des navettes reliant le parking de l'Esplanade (parking de délestage de 390 places) au centre-ville. L'objectif est bien sûr de désengorger le centre. Le trajet représente 3,8 km et est effectué en une vingtaine de minutes. Le parking est gratuit et la navette également. Deux véhicules de 16 et 9 places assurent les déplacements. Pratiquement, les minibus sont opérationnels dès 7h30 et roulent du lundi au samedi, à raison d'un départ toutes les 30 minutes (deux départs aux heures de pointe). Aucune infrastructure particulière n'a encore été mise en place aux arrêts desservis (qui correspondent généralement aux points d'arrêt du TEC), excepté sur le site du parking de délestage où un panneau signale l'endroit de départ des navettes. L'étude d'une signalisation adéquate des arrêts est actuellement en cours.

La ville prend en charge le salaire des chauffeurs, le carburant, les assurances et les entretiens mécaniques. L'achat des véhicules est à charge des commerçants dont la publicité recouvre entièrement les minibus. Malgré cette apparence un peu particulière, ils offrent tout le confort nécessaire.

L'offre ne fait pas double emploi avec celle des TEC mais semble bien complémentaire à celle-ci. Une campagne de communication ciblée devrait encore faire connaître cette initiative auprès de la population et la prochaine Semaine de la mobilité fournira probablement une bonne occasion d'en faire la promotion. Une initiative à suivre !



Source : MET-D434

Rencontre annuelle

C'est à la ferme de Martinrou à Fleurus que s'est tenue, le 20 avril dernier, la rencontre annuelle des CeM. Celle-ci a accueilli près de 170 participants. 47 personnes ont rejoint le groupe des CeM, portant ainsi à environ 600 le nombre de diplômés depuis la création de la formation en 1998. Les nouveaux CeM présents ont reçu leur certificat des mains du Ministre André Antoine et de Marc Lemlin, secrétaire général du MET.

Si cette journée fut une fois de plus un moment privilégié d'échanges et de convivialité entre CeM de tous horizons, elle a également permis d'entendre quelques exposés de qualité et d'un grand intérêt pour tous. Michel Wautelet, professeur à l'Université de Mons-Hainaut a élaboré quelques perspectives en matière de situation sur « l'après-pétrole » à l'horizon 2050. Que peut-on attendre raisonnablement des nouvelles technologies, quelles politiques et quels comportements aideront à faire face à ce changement majeur ? De quoi réfléchir mais aussi argumenter quant à la nécessité de prendre les devants ! Ensuite, les conseillères en mobilité de Mouscron et de Namur, Nathalie Blancke et Nathalie Derême, ont présenté, en duo, l'état d'avancement de leur PCM, les mesures mises en œuvre, leur méthode de travail, les difficultés rencontrées ... nous livrant ainsi quelques-unes de leurs recettes. L'après-midi, Yves De Baets, conseiller au service mobilité de la Ville de Gand, a fait état de la politique menée pour aborder au mieux le vingt-et-unième siècle. Si les auditeurs ont été impressionnés par l'usage intensif du vélo, ils ont également pu apprécier les nombreuses autres initiatives prises en faveur des transports publics, de la création de zones lentes, ...

Une belle occasion de prendre connaissance des objectifs et des moyens déployés ici et là pour œuvrer dans la même direction : celle d'une mobilité durable, au service de tous les citoyens.



Tournai : navette gratuite. Source : MET - D321- Cellule Inspection des services réguliers.

Finistère : en commun on va plus loin

Dans le cadre de son projet d'Agenda 21, le département du Finistère (pointe ouest de la Bretagne) a inscrit le covoiturage parmi les actions à mettre en œuvre pour concrétiser ses axes de travail.

Cette démarche comprend deux volets complémentaires. Le premier concerne la création d'un site Internet à l'intention des candidats covoitureurs, leur permettant de s'inscrire et de gérer ainsi leurs offre et demande. Celui-ci présente toutes les informations utiles, dont une carte, et impose d'adhérer à une charte du covoiturage. Il rencontre un succès certain puisque, depuis septembre 2005, il a déjà enregistré plus de 1000 mises en relation. Par ailleurs, des aménagements d'aires de parking ont été réalisées sur huit sites, déjà spontanément fréquentés par des covoitureurs : sécurisation des accès, revêtements confortables, signalisation, ... Quatre sont situées sur des routes express, deux au sud de Brest et deux au nord de Quimper. Une initiative qui facilite, encourage et donne une visibilité certaine à une pratique qui, organisée, structurée et soutenue par des partenariats publics et privés a un bel avenir devant elle.

Rappelons que de telles initiatives commencent tout doucement à voir le jour en Wallonie, comme à Sambreville et à Ittre, et sont le résultat de collaborations entre la commune et la Région qui ont saisi une opportunité à un moment donné. Soyons donc attentif et vigilant !

Sécurité routière : moins d'accidents en 2004

Les statistiques d'accidents font l'objet d'un suivi annuel pour les bonnes raisons que l'on sait, mais aussi parce que la Belgique s'est fixée des objectifs bien précis en la matière. Elle s'est engagée à réduire de 50%, d'ici 2010, le nombre de tués sur la route par rapport à la moyenne des chiffres 1998-2000 : tout un programme !

Les statistiques 2003 et 2004 viennent d'être publiées et révèlent que 2004 fut, dans l'ensemble, meilleure que les années précédentes quant à la gravité des accidents.

Par rapport à 2003, les chiffres 2004 montrent une diminution de 3,7% du nombre de victimes de la route, de 4,3% du nombre de tués, dont une diminution non négligeable du nombre de tués cyclistes (13%). Le nombre de tués cyclomotoristes reste quant à lui pré-occupant !

A noter que, pour atteindre les objectifs du Gouvernement, le nombre moyen de tués de référence étant de 1455, il faudrait ramener celui-ci à 728 d'ici 2010 ... Il y a donc encore du chemin à parcourir.

	1998-2000 ¹	2004
NOMBRE D'ACCIDENTS AVEC DÉGÂTS CORPORELS	50 611	48 670
NOMBRE DE VICTIMES	71 410	64 155
Tués	1 455	1 163
Blessés graves	10 392	6 850
Blessés légers	59 563	56 142
NOMBRE DE TUÉS SELON LE TYPE D'USAGER		
Voitures	903	652
Motocyclistes	127	137
Cyclomoteurs	67	38
Cyclistes	130	89
Piétons	153	115

Statistiques des accidents de la circulation. Source : Direction générale Statistique et Information économique

La Région wallonne fait un score un peu meilleur que celui la moyenne nationale puisque la diminution du nombre de victimes y est plus importante : 7,9% de tués, 20% de blessés graves et 3,2% de blessés légers en moins qu'en 2003.

Les chiffres indiquent également que, si la répartition des accidents est relativement homogène tout au long de la semaine avec une légère pointe le vendredi et le samedi, leur gravité est beaucoup plus élevée durant le week-end.

Les statistiques sont toujours à considérer avec une certaine prudence, dans la mesure où des éléments extérieurs sont de nature à les influencer, comme par exemple des conditions météorologiques plus favorables que l'année précédente, une éventuelle diminution de l'usage du vélo ou des déplacements à pied, ... Ces indicateurs doivent donc être replacés dans un contexte. Néanmoins, ils sont utiles pour garder une vue d'ensemble de la situation et établir quelques comparaisons. Celles-ci montrent sur plusieurs années une tendance claire à une diminution des accidents et de leur gravité, malgré une augmentation certaine du nombre de véhicules en circulation et de kilomètres parcourus. Efforts à poursuivre donc !

Infos : Service statistique du SPF Economie
http://www.statbel.fgov.be/home_fr.asp

¹ Chiffres de référence pour les objectifs du gouvernement : moyenne établie sur base des chiffres 1998, 1999, 2000.



> Conseils de Lecture

Plan de déplacement d'entreprise : les mesures à prendre, Administration de l'Environnement et de l'Energie de la Région de Bruxelles-Capitale, 2005 (Les Cahiers de l'IBGE, 24).

Ce recueil de fiches techniques a pour objectif d'aider à la concrétisation d'un plan de déplacement d'entreprise. Très pratiques, les fiches abordent tant les mesures générales (horaires de travail, écologie) que tous les modes de déplacement (trajets domicile - travail ou déplacements professionnels). Bien que particulièrement conçu pour le contexte bruxellois, ce recueil fourmille de références et d'idées également utiles en Région wallonne.

Gabriel Wackerman et al., **La logistique mondiale : transport et communication**, Ellipses, 2005 (Carrefours).

Cet ouvrage offre au lecteur un aperçu varié et approfondi des répercussions de la logistique du XXI^{ème} siècle sur les domaines les plus divers des transports et de la communication. Après l'étude de l'origine du concept, du cheminement historique de la logistique, de ses définitions et caractéristiques fondamentales, la logistique contemporaine est analysée sous l'angle de ses positions économiques et sociales dans l'ambiance de la mondialisation. Enfin, la quatrième partie est consacrée aux restructurations sectorielles et spatiales. Cette collection s'adresse notamment au grand public désireux de comprendre les problèmes de notre temps.

Infos : Delphine Rossomme et Brigitte Ernon - Gestionnaires
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 25 - 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

> Humour



L'intermodalité « Vélo-Bus » ça existe et ça ne coute pas cher, n'en déplaise aux détracteurs de la solution !

> Agenda

Du réseau

- Septembre 2006 : **Formation de conseiller en mobilité. Cycle rural et cycle urbain.**

Infos : Brigitte Ernon
Tél. : 081 77 31 32
bernon@met.wallonie.be

Hors réseau

En Belgique

- Le 21 juin 2006, **Silence seminar : « Reducing railway noise in urban areas »**, à Bruxelles

Infos : Polis
kvancluysen@polis-online.org
<http://www.polis-online.org>

- Formations Gamah
Le 29 juin 2006, « **Accessibilité des espaces verts** », de 9h à 13h,
Le 15 septembre 2006, « **Accessibilité des bâtiments** », de 9h à 16h30,
Le 28 septembre 2006, « **La mixité piétons-cyclistes** », de 9h à 13h,
au CAMET à Namur

Infos : info@gamah.be
<http://www.gamah.be>

- Du 16 au 22 septembre 2006 : **Semaine de la mobilité**

Infos : Ariane Dukers
http://www.semaine.mobilite.wallonie.be/wasemo_2006

À l'étranger

- Formations des Ponts et chaussées
Du 31 mai au 2 juin 2006, « **Mener la concertation et le débat public dans les projets de transports : méthodes et outils** »,
Les 31 mai et 1er juin, « **Comment faire évoluer le transport de marchandises en ville : outils et expériences** »,
à Paris (France)

Infos : Ponts Formation Edition
<http://pfe.enpc.fr>

Contact :

Réseau des Conseillers en mobilité

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. 081 77 30 99

Brigitte Ernon, tél. 081 77 31 32

Muriel Mandiau, tél : 081 77 31 23

Fax : 081 77 38 22

MET-D311 - Direction des Etudes et de la Programmation

Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur

reseau-cem@met.wallonie.be

<http://cem.mobilite.wallonie.be>

